



DECLARATION DE L'UFR

Date : le 18 mars 2025

Pour diffusion immédiate

UNION DES FORCES REPUBLICAINES

Position sur la suspension du Parti par le MATD

L'Union des Forces Républicaines (UFR) a pris connaissance avec stupéfaction et indignation de la mesure de suspension prise à son encontre par le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD). Cette décision arbitraire, qui intervient après plus d'un quart de siècle de contribution inestimable de notre parti à l'essor de la démocratie et du progrès en Guinée, constitue une violation flagrante des principes fondamentaux de l'État de droit et du pluralisme politique.

Dans le cadre de l'opération d'évaluation des partis politiques, l'UFR s'est conformée à toutes les exigences légales en vigueur, notamment celles stipulées par la loi de 1991 sur les partis politiques. Fidèle à sa ligne républicaine et à son engagement pour une Guinée démocratique et prospère, notre parti a répondu aux sollicitations administratives et s'est acquitté de toutes ses responsabilités conformément à la loi. Il est donc incompréhensible et inacceptable qu'en dépit de cette démarche de transparence et de bonne foi, le MATD ait décidé, en violation des textes en vigueur, de suspendre notre formation politique pour une durée de 90 jours.

Cette incompréhension est d'autant plus grande que l'UFR ignore jusqu'à ce stade les motifs précis de cette décision et ce, en dépit des démarches de compréhension entreprises envers le MATD. L'UFR rappelle qu'une telle décision doit être motivée par la mise à disposition du Parti d'un document de référence indiquant clairement les raisons juridiques et administratives ayant conduit à cette mesure de suspension. C'est à juste titre que le communiqué des Forces Vives de Guinée, en date du 14 mars 2025, déplore profondément « *la volonté à peine voilée du CNRD d'affaiblir, voire d'éliminer de la scène politique les partis les plus représentatifs du pays* ». Car, en vérité, la transparence et le respect des règles démocratiques exigent que toute formation politique légalement constituée soit informée de manière formelle et détaillée des griefs qui lui sont reprochés.

Face à cette dérive autoritaire, l'UFR appelle ses militants, sympathisants et l'ensemble des forces démocratiques du pays à rester mobilisés pour la défense de la démocratie et du multipartisme, piliers essentiels de toute nation moderne et juste. Nous dénonçons fermement cette décision illégale et appelons à son annulation immédiate.

L'UFR réaffirme son engagement indéfectible en faveur d'une Guinée unie, démocratique et prospère et met en garde contre toute tentative d'instrumentalisation de l'administration publique à des fins politiques. Nous restons debout, aux côtés du peuple de Guinée, pour continuer le combat pour la liberté, la justice et la démocratie.

Vive la démocratie !

Vive l'UFR !

Vive la Guinée !

Conakry, le 18 mars 2025

Bureau Exécutif de l'UFR